

Temps d'accueil Vacances

Accueil de Loisirs / 4 - 10 ans

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18H30
Possibilité de prendre son repas sur place

Tarifs

Tarifs indiqués en fonction du quotient familial

Pour tout changement concernant votre quotient familial, nous le signaler afin que l'on puisse réajuster votre tarif, exceptés les forfaits annuels.

Adhésion annuelle: 25 €

PRIX 1/2 journée ou Journée Ou PRIX Forfait
Supplément pour les activités payantes



	MERCREDI +/- 35/an				VACANCES +/- 50/an			
	1/2 journée	Forfait annuel	journée	Forfait annuel	1/2 journée	Journée	Forfait semaine	Forfait annuel
T6 > 2001	9,00 €	155,00 €	12,50 €	218,00 €	9,00 €	12,50 €	50,00 €	400,00 €
T5 > 1601	8,00 €	140,00 €	12,00 €	210,00 €	8,00 €	12,00 €	40,00 €	350,00 €
T4 > 1201	6,00 €	105,00 €	9,00 €	155,00 €	6,00 €	9,00 €	36,00 €	250,00 €
T3 > 901€	4,00 €	70,00 €	6,50 €	105,00 €	4,00 €	6,50 €	23,00 €	175,00 €
T2 > 601 €	3,50 €	61,00 €	4,00 €	70,00 €	3,50 €	4,00 €	15,00 €	110,00 €
T1 < 600 €	2,80 €	49,00 €	3,00 €	52,00 €	2,80 €	3,00 €	10,00 €	85,00 €

Engagement des familles

(extrait) - Rappel

L'inscription de votre enfant vous engage :

- à avoir pris connaissance et **accepter sans restriction aucune** le fonctionnement de l'accueil de loisir.
- [...] **Pour chaque mercredi et période de vacances**, il vous appartient [...] d'inscrire votre enfant lors des permanences d'inscriptions [...]. Suite à ces inscriptions, en cas de modification ou désistement, [...] prévenir **par écrit** [...], au moins 24h à l'avance, sous peine de facturation. [...]. Pour toute absence pour raison médicale, un justificatif médical sera demandé.
- à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil de loisirs [...]. Tout retard à la fermeture de l'accueil de loisirs, sera facturé **3 € / enfant**.

Ne pas jeter sur la voie publique

Vacances d'Automne 2021

lundi 25/10 < vendredi 5/11



Cercle Paul Bert Blosne - Pôle Landrel

10 chemin du landrel - 35200 Rennes





02 99 32 32 10 — 06 17 17 78 08

landrel@cerclepaulbert.asso.fr

www.cerclepaulbert.asso.fr



LANDREL - ALSH Enfance - Vacances d'Automne « Cirque Hanté »

		Lundi 25/10	Mardi 26/10	Mercredi 27/10	Jeudi 28/10	Vendredi 29/10	Lundi 1/11	Mardi 2/11	Mercredi 3/11	Jeudi 4/11	Vendredi 5/11
4-6 ans	Matin	L'art de la vie Et Jeux de connaissances	Fabriquons Des balles De jonglage	Gymnase Circus 	Matinée De L'enfant	Chantons Ensemble	F E R I E	Araignées Géantes	Multi-sports Au gymnase 	Choisis Ton Masque D'halloween	Contes D'halloween
	Après-midi	Personnage de cirque en pâte à sel colorée	Portrait De Clown 	Chapeau De Clown	Spectacle Cirque Métropole Prix : 4,00€ Départ : 13h30	Fais ton Cirque Au Landrel	F E R I E	Lanterne D'halloween 	SORTIE Cinéma  Tarif : 4,50 € Départ : 13h Retour : 17h	Jeux au Parc des Hautes- Ourmes	Halloween Party 

SOUS RESERVE DE L'EVOLUTION DE LA PANDEMIE DU COVID-19

7-10 ans	Matin	L'Art de la vie Et Jeux de connaissances	Fabriquons Un Clown Géant	Maquette D'un Chapiteau	Matinée De L'enfant	Gymnase Circus 	F E R I E	Décore le centre	Atelier Araignées et de Chauve-souris	Citrouilles sculptées	Atelier Cuisine Ramène ton déguisement
	Après-midi	Multisports au Gymnase 	Balles de Jonglage Et Apprends à jongler	Cirque Au Gymnase	Spectacle Cirque Métropole Prix : 4,00€ Départ : 13h30	Fais ton Cirque Au Landrel	F E R I E	Jeux collectifs Au gymnase 	SORTIE : Cinéma  Tarif: 4,50 € Départ : 13h Retour : 17h	Jeux au Parc des Hautes- Ourmes	Halloween Party 

Vacances d'Automne 2021 : Inscriptions sur rendez-vous au 06 17 17 78 08

(dans la limite des places disponibles)

PERMANENCES D'INSCRIPTION à l'ALSH pôle Landrel - présence obligatoire d'un responsable légal

Pour les adhérents ALSH / Passerelle : mercredis 13 et 20 octobre : 17h30-19h

Pour tout public : 20 octobre : 17h30-19h

Aucune inscription au secrétariat en dehors de ces permanences

- Port du masque obligatoire.
- Merci de cocher les fiches de présences vacances avant d'arriver à votre rendez-vous.



- Toute modification d'inscription devra être faite par écrit.
- L'inscription aux activités et aux sorties ne seront validées qu'après paiement effectué.